Aix*Marseille université
Socialement engagée

DAJI/2023/Décision/Subvention/14
Décision portant validation du versement
d'une subvention à l'association étudiante Proving
Forum de Polytech Marseille

Le Président de l'Université d'Aix-Marseille

Vu le Code de l'éducation,
Vu les Statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille,
Vu la délibération n°2020/01/14-01-CA du Conseil d'administration en date du 14 janvier 2020 donnant délégation de pouvoir au Président,

Considérant le projet TIGER « Transformation de la Formation par la Recherche – 2022 »,
Considérant l'accord de l'équipe opérationnelle de TIGER,
Considérant que l'Institut d'établissement « Microbiologie, Bioénergies et biotechnologie » (IM2B), est chargé de gérer le budget du dispositif évènement du projet TIGER,
Considérant que le Forum des Biotechnologies, organisé par l'association d'étudiants *Proving* Forum de Polytech Marseille est un évènement satisfaisant totalement aux objectifs de Tiger en termes de développement des liens avec le monde socio-économique,
Considérant la décision de Madame Agnès KAMMOUN, Cheffe de projet à l'Institut Microbiologique, Bioénergies et Biotechnologie (IM2B), relative à l'attribution de subvention de l'IM2B au profit de l'association *Proving* Forum,

DÉCIDE

Article 1er :

Est attribuée une subvention d'un montant de 1 000 € à l'association d'étudiants *Proving* Forum de Polytech Marseille organisant le Forum des Biotechnologies.

Article 2 :

Le montant de cette subvention est prélevé sur le budget de Polytech
CF : AMIDFOTII2

Article 3 :

La structure bénéficiaire est tenue de produire un bilan financier attestant la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention, dans le délai de six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée.

Article 4 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 28 août 2023

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille
Université

Université d'Aix Marseille · AMU ·

Aix-Marseille Université - Jardin du Pharo - 58 boulevard Charles Livon - 13 284 Marseille cedex 07 - France
Tél. : **+33 (0)4 91 39 65 00** - Fax : **+33 (0)4 91 31 31 36** - Site web : **www.univ-amu.fr**